

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1578

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« mentionné à »,

les mots :

« prévu à la deuxième phrase de »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.